

SOMMAIRE

LE BUDGET. CHAMBRE DES COMMUNES. L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. COURRIERS DE HELL. BIBLIOGRAPHIE. A TRAVERS L'ONTARIO. FROUILLON-ANNA DEU-LE-VEU: Auguste Sniédz. MARCHÉ D'OTTAWA. MARCHÉ ÉTRANGERS.

LE BUDGET

Le ministre des finances a prononcé hier son discours sur le budget, qui était attendu avec une légitime anxiété par le public. Presque tous les députés étaient à leur poste, plusieurs personnages importants étaient présents, notamment sir A. T. Galt, et les galeries regorgeaient de spectateurs de l'un et l'autre sexe, qui ont suivi les déclarations ministérielles avec l'attention la plus soutenue.

Le discours de sir Leonard Tilley a duré trois heures et a paru donner pleine satisfaction aux députés. Il a abordé carrément les difficultés de la situation, qu'il n'a ni grandies, ni diminuées, et établi avec toute la précision et la franchise possible l'étendue de nos obligations et les ressources que nous pouvons posséder pour y pourvoir.

Il ne nous est guère possible d'analyser parfaitement aujourd'hui un discours qui couvre onze colonnes, petit texte, du Citizen, mais nous allons en donner une idée aussi claire que possible afin de bien faire comprendre de notre situation financière.

Sir Leonard Tilley a parlé d'abord de l'administration de ses prédécesseurs, et a montré qu'elle n'avait été qu'une série de déficits qui se sont élevés, dans les trois ou quatre dernières années, à une moyenne de un million et trois quarts par an. A la dernière session, il estimait que le déficit pour l'année expirant au 30 juin, 1879, atteindrait \$2,000,000; il n'a pas dépassé \$1,750,000, mais il est resté d'environ trois millions de piastres, s'il n'est pas été payé dans les mois de janvier et février, 1879, en prévision de l'augmentation des droits, une somme d'environ \$1,300,000, dont \$700,000 pour les douanes et \$600,000 pour l'accise—montant qui appartient réellement à l'année fiscale 1879-1880. On voit que le tarif protecteur a rendu service à M. Cartwright, en l'empêchant que son dernier déficit ne prit des proportions colossales.

On voit donc par ce déficit qu'il fallait au gouvernement actuel obtenir pour l'année courante un revenu de \$3,000,000 de plus que celui de l'année précédente pour faire face aux exigences de la situation. Sir Leonard Tilley estimait à la dernière session que les douanes produiraient \$14,000,000—et tout donne lieu de croire que ses prévisions vont se réaliser. On peut avoir une idée de l'accroissement du revenu des douanes par le fait que les deux mois de janvier et février dernier ont produit \$450,000 de plus que la même période en 1878. L'accise n'a pas donné autant que l'on s'y attendait, mais somme toute, le ministre des finances calcule que le revenu atteindra \$24,450,000. Comme les dépenses s'élevaient à probablement \$25,000,000, il reste donc un déficit d'environ un demi-million de piastres—déficit qui n'existerait pas s'il n'avait pas été payé avant de droit par anticipation en janvier et février 1878. Il y a loin des trois ou quatre millions prévus par le Globe et la presse libérale.

Maintenant quelle seront nos recettes et nos dépenses probables pour 1880-81? Sir Leonard Tilley calcule que le revenu de l'année en question s'éleva à \$25,517,000 et la dépense à \$25,007,000 ce qui laisserait un excédant d'un demi-million. Il croit que les douanes seules par suite de l'augmentation de la valeur des marchandises, donneront \$15,300,000 et l'accise \$5,213,000. On lira avec intérêt le tableau comparatif suivant de la dépense pour l'année 1880-81 et l'année antérieure:

Table with 3 columns: Service, Total 1879-80, Total 1880-81. Rows include Dette publique, Frais d'administration, Gouvernemen, etc.

Table with 3 columns: Service, Total 1879-80, Total 1880-81. Rows include Travaux publics, Service couturier, Service de police, etc.

Table with 3 columns: Service, Total 1879-80, Total 1880-81. Rows include Douanes, Inspection du bois, Poids et mesures, etc.

Table with 3 columns: Service, Total 1879-80, Total 1880-81. Rows include Travaux publics, Inspection géologique, Sauvages, etc.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine, M. Robinson présente le rapport du comité des ordres permanents, demandant que le délai accordé pour la présentation des bills privés, soit prolongé de quatre jours.

Les bills suivants sont présentés: Bill amendement l'acte de constitution du chemin de fer de colonisation du Manitoba et du sud-ouest.

Bill amendement la constitution de la compagnie du télégraphe de Mont réal.

Bill relatif à la liquidation de la banque Consolidée.

Bill constituant la compagnie du chemin de fer de Québec et Ontario.

Sir Leonard Tilley—Avant de faire motion que la chambre se forme en comité des voies et moyens, il serait désirable qu'il se prenne un vote, pro forma, en comité des subsides.

L'honorable M. Mackenzie—Il serait mieux que le vote se prenne en la manière ordinaire.

Sir Leonard Tilley—La maladie du député ministre est la cause du retard.

La chambre se forme en comité, rapporte un item, puis se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

Sir Leonard Tilley—Lorsqu'à la dernière session j'ai eu l'honneur de présenter à cette chambre une motion lui demandant de se former en comité des voies et moyens, j'ai pris la liberté d'établir une comparaison entre la position dans laquelle je me trouvais en 1879 et celle dans laquelle je me suis vu lorsque j'ai pris pour la seconde fois le portefeuille des finances. En 1873, les pays étaient prospères, le trésor regorgeait, l'an dernier il m'a été impossible de constater des faits aussi consolants. Toutefois le mal a été considérablement pallié par les résolutions inaugurant une nouvelle politique qui ont été présentées par le chef du gouvernement alors qu'il se trouvait à la tête de l'opposition. Elles ont été repoussées, il est vrai, mais peu de temps après elles ont reçu la sanction de la grande majorité des électeurs du pays.

reins, mais il fallait encore en fixer les détails de façon à rencontrer, non seulement l'approbation de nos amis, mais celle de l'opposition et du pays en général. Cette tâche a été comparativement facile, car depuis longtemps la question était discutée dans les assemblées, dans la presse et nous avons trouvé des esprits bien préparés.

Mais il ne s'agit pas seulement de fixer un tarif, il fallait régler une question de finance. Les comptes publics prouvaient que depuis trois ou quatre ans il y avait une diminution progressive dans le revenu, qui a été la cause des nombreux déficits survenus dans les dernières années. C'est alors que le gouvernement a avisé aux moyens d'augmenter les revenus du pays.

Le gouvernement s'est également aperçu que l'administration qu'il avait précédé s'était engagée à construire des canaux, des chemins de fer, qui entraîneraient la dépense de plusieurs millions de dollars, et qu'il se trouvait forcé de rencontrer ces engagements. Nos prédécesseurs avaient aussi accordé des contrats importants pour la construction du chemin de fer du Pacifique, à l'ouest de la Rivière-George, à l'est de Winnipeg, et aussi pour l'achèvement de l'embranchement de Pembina. Des soumissions étaient également demandées pour la construction de 120 milles de chemins dans la Colombie-Britannique.

Ces engagements imposeraient au pays des sacrifices considérables, s'il ne s'agissait pas seulement de combler un déficit de \$2,000,000 par année—car tel était le chiffre servant nos calculs, mais encore de réaliser une somme de \$400,000 à \$500,000 pour payer le surplus d'intérêt sur la dette publique.

La position du gouvernement était donc d'autant plus affectée que les dépenses faites par l'ancienne administration restaient indispensables à la construction immédiate de certaines parties du chemin de fer, sans l'établissement desquels les déboursés précédents auraient été entièrement inutiles.

Forcé par les circonstances, le gouvernement a dû immédiatement faire connaître le plus promptement possible à la colonisation cette partie fertile du Nord-Ouest. Nous n'aurions pas désiré d'entreprendre à la fois autant de travaux considérables, mais l'intérêt public l'exigeait. Si le gouvernement avait pu agir à sa guise, il n'aurait pas voulu que les dépenses, imputées sur l'année, s'élevassent plus de \$5,000,000 par année; mais comme je l'ai expliqué, les engagements antérieurs l'ont forcé de dépenser \$12,000,000 l'année dernière et l'obligent cette année à dépenser \$13,000,000.

La chambre compréhendra donc dans quelle position difficile se trouve le gouvernement, qui n'a pas seulement à faire face à un déficit de \$2,000,000, mais encore à des dépenses imprévues considérables. Il faut aussi se rendre compte de la cause pour laquelle le déficit n'a pas dépassé \$2,000,000. On sait que l'annonce d'un changement de tarif a fait affluer les importations de marchandises, qui n'ont pas seulement fait face à un déficit de \$2,000,000, mais encore à des dépenses imprévues considérables. Il faut aussi se rendre compte de la cause pour laquelle le déficit n'a pas dépassé \$2,000,000. On sait que l'annonce d'un changement de tarif a fait affluer les importations de marchandises, qui n'ont pas seulement fait face à un déficit de \$2,000,000, mais encore à des dépenses imprévues considérables.

M. Anglin—Écoutez! Écoutez! Sir Leonard Tilley—Je le répète, sans l'augmentation des recettes de la douane et de l'accise, le déficit au lieu d'être de \$2,000,000 serait de \$3,000,000.

J'ai dit à la dernière session que les recettes provenant des douanes seraient probablement de \$14,000,000 pour la présente année, sans y comprendre la somme de \$500,000, prise comme moyenne de la perception en février et en mars qui appartenait de droit à la présente année; l'estimation de \$500,000 a été dépassée, et les recettes de ces deux mois ont été de \$700,000. Mon attente n'a pas été trompée, le revenu a été tel que je l'annonçais, et si l'on considère que les marchandises importées l'an dernier ont été plus nombreuses que l'année précédente, il faut conclure que le revenu se maintiendra dans les mêmes proportions jusqu'à la fin de l'année fiscale.

Pour montrer la justesse de nos calculs, il n'est que juste d'ajouter que durant les mois de janvier et février et jusqu'à hier, nous avons reçu \$450,000 de plus que dans la période correspondante de 1878. Cette augmentation montre jusqu'à l'évidence que nous avons consommé les marchandises de l'an dernier et que l'augmentation du revenu couvrira largement l'estimation du gouvernement.

Les revenus de l'accise sont estimés à \$4,300,000 et ils s'élevaient à \$4,900,000 si l'on y ajoutait les \$600,000 perçus l'an dernier et qui appartiennent de droit à l'exercice de cette année. La taxe additionnelle de 10 centes par gallon sur les alcools, n'a pas donné les résultats attendus, mais

si elle a amené la diminution de la consommation de l'alcool, on peut dire qu'elle a porté d'heureux fruits.

Le revenu du département des postes ont été estimés à \$1,200,000; nous pensons que ces calculs sont parfaitement exacts.

Quant aux travaux publics, notre estimation a dépassé de \$50,000 celle de l'année précédente. Cela est dû à la prise de possession de l'embranchement de Pembina. Nous avons dans les estimations un item de \$50,000 pour ce chemin, qui sera largement couvert par l'augmentation de revenu qu'il amènera.

Notre estimation pour les timbres est de \$200,000. Notre estimation pour intérêts sur placements a subi une augmentation de \$150,000, qui s'explique facilement par le prêt que nous avons fait des sommes provenant des emprunts contractés en Angleterre, dont nous n'avions pas un besoin immédiat.

Arrivons maintenant aux dépenses. On disait à la dernière session qu'elles s'élevaient à \$23,869,262. Les estimations supplémentaires que vous ont été soumises montrent que déduction faite des items appartenant à l'année dernière et des items imputables au capital, les dépenses supplémentaires pour l'année courante imputables au revenu se montent à \$858,993. Ils se composent de \$100,000 votés par la chambre pour secourir l'Irlande, du crédit de \$200,000 pour les sauteries et de \$97,500 dépenses pour édifices du parlement de Saint-Jean; de \$50,000 pour dépenses d'exploitation du chemin de fer du Pacifique, de \$42,000 pour canaux et autres entreprises, en tout \$6,358,992.

L'estimation de l'intérêt sur les emprunts est de \$600,000; cette augmentation est due à la négociation des nouveaux emprunts. Les dépenses de l'année s'élevèrent donc à \$23,900,000.

Les revenus des douanes sont estimés à \$15,300,000, ceux de l'accise à \$5,213,000. Et relativement à ce dernier département le gouvernement proposera une mesure qui pourra augmenter ses revenus de \$200,000. Il s'agit d'accorder des licences aux fabricants préparant le tabac canadien en feuilles; le droit d'accise ne serait plus de 15 au lieu de 20 cents par livre et cette diminution de droit amènerait l'augmentation que j'ai mentionnée.

Nous espérons recevoir durant la prochaine année fiscale, \$2,286,000 des chemins de fer du département. Une allocation est demandée pour le chemin de fer du Pacifique, mais elle est bien moins considérable que celle qui a été accordée pour l'année courante. Le ministre des chemins de fer et canaux nous a assuré que pour l'année prochaine les dépenses des chemins de fer du département seraient réduites de \$1,000,000.

Les dames-jeunes contenant ou non du vinaigre ou du vin payent un droit de taxe de 20 0/0. L'asphalte 20 0/0 au lieu de 10 0/0. Plancher pour jeu de bagatelle, 35 0/0 au lieu de 20 0/0. Poisson en boîte, 1 1/2 la pinte. Porcelaine, 25 0/0 au lieu de 20 0/0. Peignes, 25 0/0. Crêpes, de coton ou de soie, 20 0/0. Cannes à pêche, 30 0/0 au lieu de 25 0/0. Coffre-forts peints à cent par livre au lieu de 25 0/0 ad valorem. Pierre de taille, \$1.50 par tonne. Fleurs artificielles et plumes, 25 0/0. Matelas, 35 4/0. Carafes en verre taillé, 30 0/0 au lieu de 20 0/0. Imitation de porcelaine, 20 0/0. Tuyaux en fer et articles en fer brut, 15 0/0 au lieu de 10 0/0. Extrait de mail pour la pharmacie, 15 0/0 au lieu de 10 0/0. Volailles, 25 0/0. Milk Food, 30 0/0. Orgues, 15 0/0. Papier réglé, 25 0/0. Soie écrue, 15 0/0. Valises, 30 0/0. Cigares et cigarettes, 60 0/0 au lieu de 50 0/0. Mouvements de montres, 25 0/0. Montres, 30 0/0. Tomates en boîtes, 2 cents la livre. Charbon bitumineux, 60 0/0. Ce sont là les différents changements contenus dans les résolutions que j'ai l'honneur de proposer.

A 6 heures, l'orateur quitte le fauteuil. Sir Richard Cartwright reprend le débat et dit en réponse à l'exposé du ministre des finances que depuis l'introduction de la politique nationale, les choses nécessaires à la vie ont considérablement augmenté, tandis que les salaires des ouvriers ont diminué beaucoup. Sir y a un déficit actuellement, on ne peut pas en accuser l'ancienne administration. L'argent qui aurait dû revenir au trésor est tombé dans le coffre-fort de quelques grands manufacturiers favorisés par le tarif.

La nouvelle politique est préjudiciable aux intérêts de la classe ouvrière, car les objets de première nécessité, le charbon même, se trouvent surtaxés. L'honorable député passe ensuite en revue les différents expositions financières présentés depuis l'établissement de la confédération, et défend les actes de son administration.

Sir Charles Tupper lui répond, et après un discours de M. Mackenzie, la chambre se forme en comité et rapporte les résolutions.

La chambre s'ajourne à 1 h. a. m. —Les révérends Seurs directrices de l'orphelinat Saint-Joseph offrent leurs plus sincères remerciements aux dames et messieurs qui ont organisé et dirigé le bazar au profit de leur œuvre et dont le succès témoigne du dévouement qu'elles y ont apporté. Cette expression de leur reconnaissance est le seul témoignage que les révérends Seurs peuvent offrir à leurs généreux bienfaiteurs. Mais elles prient et feront prier leurs orphelins pour que Celui qui ne laisse pas un verre d'eau donner sans récompense répondant sur l'abondance de ses dons.

Je suis heureux de pouvoir exprimer à Votre Excellence, au nom de la province et de la nationalité que j'ai l'honneur de représenter ici ce soir, le sentiment de satisfaction et de gratitude que provoque chez tous les amis de l'art et du progrès, l'inauguration de l'Académie canadienne des beaux-arts. Aujourd'hui, l'institution à laquelle vous avez donné la vie produit le premier acte de son existence et ouvre, comme tout le fait conjecturer dans une sphère supérieure, une voie plus favorable à la poursuite de l'idéal.

Pour ceux, milord, qui, adonnés à une vocation malheureuse, se sont acharnés à en suivre les invincibles impulsions dans un pays où rien ne pouvait les favoriser; qui ont travaillé à leur tâche ingrate sans rémunération, sans approbation et presque sans sympathie; qui ont creusé leur sillon dans le désert et lutés seuls jusqu'à l'épuisement contre un ordre de choses qui enchaînait les élans de leur pensée, de leur inspiration, qui étouffait leurs desirs les plus ardens et les plus légitimes, qui ne leur permettait pas même de trouver dans leurs propres œuvres cette satisfaction que la réalisation du beau idéal — pour courir, l'œuvre à laquelle vous venez de mettre la main est le retour de l'espérance, le réveil d'un enthousiasme et d'une foi qui s'éteignait; c'est le commencement de la réalisation du beau rêve de votre vie, c'est la réhabilitation d'une carrière qu'ils croyaient déjà condamnée à la stérilité et à l'oubli.

Je ne sais pas si mes confrères ont éprouvé la même impression que moi à la nouvelle que vous aviez été désigné comme successeur de l'illustre et bien-aimé lord Dufferin dans le gouvernement du Canada. Quant à moi, permettez-moi, milord, de vous l'avouer, je pressentis que le règne qui allait s'ouvrir était plein de promesses pour la vie de l'art dans notre pays. Les goûts élevés de Votre Excellence, le caractère et les aptitudes distinguées de la fille du prince qui a exercé une si puissante influence sur le développement artistique de l'Angleterre, me faisaient entrevoir les heures d'une aurore nouvelle. Ces pressentiments n'ont pas été illusoire; et ce soir, un an à peine après votre arrivée sur cette terre, tous ceux qui vous entourent dans ce moment ont le bonheur de constater avec moi que cette aurore nouvelle s'est brillamment levée.

A toutes les époques de l'histoire de la civilisation où l'on voit l'art prendre un magnifique développement se trouve un nom élevé qui apparaît comme le centre de cette nouvelle manifestation du génie humain. En Grèce, ce nom fut Périclès; à Rome, il fut Mécène; dans l'Italie moderne, Médicis; en France, Louis XIV. Il y a des rayons de l'intelligence qui ne peuvent d'abord briller que sur les sommets, et la main de ceux qui habitent ces sommets peut seule les y attirer. Tel a été le rôle de ces créateurs des brillantes périodes de l'humanité.

Quand une société ne trouve pas dans ses aptitudes et ses besoins, dans ses lois et les éléments sociaux qui la régissent, le ressort qui pousse vers les choses élevées de l'intelligence et d'une civilisation supérieure, c'est la mission d'un homme qui personnellement en lui la puissance, l'intelligence, et le goût suprêmes, de produire ce résultat.

Quelques-uns de vos illustres prédécesseurs, milord, ont appliqué leur esprit d'élite à des travaux alors plus urgents que celui du développement de l'art. Votre Excellence a cru qu'il était temps d'attirer les regards de la foule vers d'autres intérêts que celui du développement matériel et de la poursuite trop souvent aveugle et égoïste de la richesse pour la richesse. Elle a cru que la vie d'une nation n'est pas seulement une affaire, un calcul d'intérêt, la marche automatique d'un rouage, mais qu'elle est aussi la manifestation d'aspirations plus élevées, la satisfaction de passions plus sublimes, plus expansives, plus généreuses; la jouissance de plaisirs plus délicats; une mission plus immortelle dans l'humanité tout entière.

Elle a compris que la patrie ne doit pas seulement être vêtue, nourrie et d'humeur passable, mais qu'elle doit être en outre, pour tous ses enfants, la plus belle, la plus noble, la plus intelligente, la plus aimable et la plus glorieuse entre toutes les autres, afin qu'elle puisse conserver toujours leur admiration, leur amour, leur dévouement absolu. Voilà pourquoi vous avez tendu la main vers nous et vous avez voulu attirer à vous ceux qui poursuivent la recherche du beau, afin de leur rendre le chemin plus aisé et le but plus séduisant. Je crois que cette œuvre généreuse, à laquelle s'est si gracieusement et si efficacement associée Son Altesse Royale, ne rencontrera pas seulement l'approbation et la reconnaissance de ceux qui ont parcouru jusqu'à ce jour, dans notre pays, avec tant de déboires et de mécomptes, les carrières de l'art, mais encore de tous ceux qui ont des goûts élevés, qui désirent voir leur pays se développer dans les conditions particulières où l'a placé la Providence, avec la plénitude de son génie et le caractère propre qui le feront distinguer des autres peuples.

Milord, nous ne saurons pas durant combien de temps il vous sera permis de gouverner ce pays et de développer votre œuvre; nous ne pouvons que vous offrir nos vœux pour que vos efforts ne puissent jamais être interrompus par suite de révolutions de grands maîtres qui ont illustré les grands règnes; mais nous avons la confiance que ce que vous venez de fonder subsistera toujours et que, s'il y a des maîtres de plus ou tard, c'est d'abord à vous qu'ils devront être grands. Avant Louis XIV, en France, il y eut François Ier.

L'EXPOSITION DES BEAUX ARTS

Discours de M. N. Roussin

Milord,

Je suis heureux de pouvoir exprimer à Votre Excellence, au nom de la province et de la nationalité que j'ai l'honneur de représenter ici ce soir, le sentiment de satisfaction et de gratitude que provoque chez tous les amis de l'art et du progrès, l'inauguration de l'Académie canadienne des beaux-arts. Aujourd'hui, l'institution à laquelle vous avez donné la vie produit le premier acte de son existence et ouvre, comme tout le fait conjecturer dans une sphère supérieure, une voie plus favorable à la poursuite de l'idéal.

Pour ceux, milord, qui, adonnés à une vocation malheureuse, se sont acharnés à en suivre les invincibles impulsions dans un pays où rien ne pouvait les favoriser; qui ont travaillé à leur tâche ingrate sans rémunération, sans approbation et presque sans sympathie; qui ont creusé leur sillon dans le désert et lutés seuls jusqu'à l'épuisement contre un ordre de choses qui enchaînait les élans de leur pensée, de leur inspiration, qui étouffait leurs desirs les plus ardens et les plus légitimes, qui ne leur permettait pas même de trouver dans leurs propres œuvres cette satisfaction que la réalisation du beau idéal — pour courir, l'œuvre à laquelle vous venez de mettre la main est le retour de l'espérance, le réveil d'un enthousiasme et d'une foi qui s'éteignait; c'est le commencement de la réalisation du beau rêve de votre vie, c'est la réhabilitation d'une carrière qu'ils croyaient déjà condamnée à la stérilité et à l'oubli.

Je ne sais pas si mes confrères ont éprouvé la même impression que moi à la nouvelle que vous aviez été désigné comme successeur de l'illustre et bien-aimé lord Dufferin dans le gouvernement du Canada. Quant à moi, permettez-moi, milord, de vous l'avouer, je pressentis que le règne qui allait s'ouvrir était plein de promesses pour la vie de l'art dans notre pays. Les goûts élevés de Votre Excellence, le caractère et les aptitudes distinguées de la fille du prince qui a exercé une si puissante influence sur le développement artistique de l'Angleterre, me faisaient entrevoir les heures d'une aurore nouvelle. Ces pressentiments n'ont pas été illusoire; et ce soir, un an à peine après votre arrivée sur cette terre, tous ceux qui vous entourent dans ce moment ont le bonheur de constater avec moi que cette aurore nouvelle s'est brillamment levée.

A toutes les époques de l'histoire de la civilisation où l'on voit l'art prendre un magnifique développement se trouve un nom élevé qui apparaît comme le centre de cette nouvelle manifestation du génie humain. En Grèce, ce nom fut Périclès; à Rome, il fut Mécène; dans l'Italie moderne, Médicis; en France, Louis XIV. Il y a des rayons de l'intelligence qui ne peuvent d'abord briller que sur les sommets, et la main de ceux qui habitent ces sommets peut seule les y attirer. Tel a été le rôle de ces créateurs des brillantes périodes de l'humanité.

Quand une société ne trouve pas dans ses aptitudes et ses besoins, dans ses lois et les éléments sociaux qui la régissent, le ressort qui pousse vers les choses élevées de l'intelligence et d'une civilisation supérieure, c'est la mission d'un homme qui personnellement en lui la puissance, l'intelligence, et le goût suprêmes, de produire ce résultat.

Quelques-uns de vos illustres prédécesseurs, milord, ont appliqué leur esprit d'élite à des travaux alors plus urgents que celui du développement de l'art. Votre Excellence a cru qu'il était temps d'attirer les regards de la foule vers d'autres intérêts que celui du développement matériel et de la poursuite trop souvent aveugle et égoïste de la richesse pour la richesse. Elle a cru que la vie d'une nation n'est pas seulement une affaire, un calcul d'intérêt, la marche automatique d'un rouage, mais qu'elle est aussi la manifestation d'aspirations plus élevées, la satisfaction de passions plus sublimes, plus expansives, plus généreuses; la jouissance de plaisirs plus délicats; une mission plus immortelle dans l'humanité tout entière.

Elle a compris que la patrie ne doit pas seulement être vêtue, nourrie et d'humeur passable, mais qu'elle doit être en outre, pour tous ses enfants, la plus belle, la plus noble, la plus intelligente, la plus aimable et la plus glorieuse entre toutes les autres, afin qu'elle puisse conserver toujours leur admiration, leur amour, leur dévouement absolu. Voilà pourquoi vous avez tendu la main vers nous et vous avez voulu attirer à vous ceux qui poursuivent la recherche du beau, afin de leur rendre le chemin plus aisé et le but plus séduisant. Je crois que cette œuvre généreuse, à laquelle s'est si gracieusement et si efficacement associée Son Altesse Royale, ne rencontrera pas seulement l'approbation et la reconnaissance de ceux qui ont parcouru jusqu'à ce jour, dans notre pays, avec tant de déboires et de mécomptes, les carrières de l'art, mais encore de tous ceux qui ont des goûts élevés, qui désirent voir leur pays se développer dans les conditions particulières où l'a placé la Providence, avec la plénitude de son génie et le caractère propre qui le feront distinguer des autres peuples.

Milord, nous ne saurons pas durant combien de temps il vous sera permis de gouverner ce pays et de développer votre œuvre; nous ne pouvons que vous offrir nos vœux pour que vos efforts ne puissent jamais être interrompus par suite de révolutions de grands maîtres qui ont illustré les grands règnes; mais nous avons la confiance que ce que vous venez de fonder subsistera toujours et que, s'il y a des maîtres de plus ou tard, c'est d'abord à vous qu'ils devront être grands. Avant Louis XIV, en France, il y eut François Ier.

CELUI-CI N'AURAIT IL FAIT QUE RECUEILLIR

au chevet de Léonard de Vinci le dernier soupir du grand peintre italien, qu'il aurait montré, par cet acte de respect, le prix qu'il attachait aux œuvres de génie et donné à ses sujets l'ambition d'en produire.

Je suis heureux, milord, que les artistes apprécient déjà quelques-uns des résultats produits par la création de l'Académie. Ils ont eu l'occasion de se rencontrer, de se connaître; ils ont déjà contracté ce lien de famille qui féconde et soutient la vie de l'art. L'art est un langage qui heureusement ne porte pas, comme les idiomes de races diverses, les nuances violentes des passions nationales et des rancunes séculaires; on peut le parler, et s'entendre d'un camp à un autre et quand on a pris l'habitude de cette conversation, on oublie facilement que l'on n'était pas frères.

Avant de terminer, milord, nous devons vous exprimer le profond regret que nous ayons de ne pas voir ici ce soir Son Altesse Royale la princesse Louise. Nous prions Votre Excellence de vouloir bien l'interpréter de notre sympathie pour elle, et lui exprimer le grand désir que nous sentons tous de voir sa santé complètement rétablie. Son Altesse Royale avait bien voulu aider à préparer la fête qui nous réunit aujourd'hui; son absence nous prive de l'une des plus sensibles jouissances que nous en attendions et de l'occasion de lui témoigner personnellement notre reconnaissance pour l'intérêt et la part de travail qu'elle a bien voulu donner à la création de l'Académie.

SERVICE A THÉ. EN PORCELAINE, (44 morceaux) \$5.00

C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63 rue Sparks

100 Pardessus Ulsters

C. GAGNÉ ET Cie 277, RUE WELLINGTON DIFFÉRENTES NOUVEAUTÉS

Vient d'arriver AU MAGASIN DE STITT ET CIE

Mousseline d'Inde, mousseline lingerie, Sole Bretonne, etc.

VENANT D'ÊTRE OUVERT STITT ET Cie 58 et 60 Rue Sparks